

La législation crédits à la consommation à la une! Point de vue selon différentes perspectives

OBJECTIFS

Dans cette formation interactive, nous expliquons la législation du Livre VII du Code du droit économique concernant les crédits à la consommation à l'aide de différents scénarios. D'une manière interactive, nous parlons d'un nombre d'obligations de la part du prêteur, de l'intermédiaire en crédits et du consommateur de diverses perspectives. Nous abordons en détails les directives rédigées par le SPF Economie et mettons en évidence un rapport de solvabilité correct.

Structure de la formation :

- jeu de cartes avec scénarios ;
- entretien interactif en petits groupes ;
- discussion et feed-back.

RESUME

Catégorie:

- Crédits

Niveau:

Basique

Type de formation:

Webinaire en direct

Prix:

- Membre: € 300.00
- Non-membre: € 330.00
- Partner BZB: € 300.00
- Partner Cevora: € 242.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Crédits à la consommation: **3h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- les RD et PCP en crédit à la consommation ;
- intermédiaires en crédit à la consommation ;
- ...

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau de base : cette formation ne requiert aucune connaissance préalable et couvre la base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Description du cadre légal général (Livre VII du Code du droit économique) concernant les crédits à la consommation
 - Obligations du prêteur
 - Obligations de l'intermédiaire en crédit
 - Obligations du consommateur
- Explication des directives du SPF Economie concernant la cote de solvabilité correcte
- Scénarios: application du cadre légal et des directives du SPF Economie dans des cas pratiques

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Cette formation est donnée en ligne.
- **Informations supplémentaires :** Comment bien démarrer votre webinaire? Vous recevez un login et un mot de passe préalablement par e-mail afin d'obtenir votre accès à notre plateforme. Dans la plateforme vous trouverez un lien, en cliquant dessus à la date prévue le webinaire se démarre via Webex ou Teams. Pour obtenir des heures de recyclage, il est important de vous connecter sous votre propre nom, de suivre la totalité de la journée de formation et de répondre aux questions proposées par le formateur. Veuillez ne pas suivre cette formation à plusieurs participants sur un même PC.

MÉTHODOLOGIE

Un « **Webinaire en direct** » se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Matériel de formation :

- Jeu de cartes avec scénarios ;
- Présentation PowerPoint.

Au cours de cette formation interactive, vous découvrirez les obligations de l'intermédiaire en crédit et du prêteur selon le livre VII du Code du droit économique du point de vue du SPF Economie, du législateur mais aussi de l'intermédiaire.